

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 13 AVRIL 1910.

**SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1909 DE LA CAISSE D'AMORTISSEMENT
ET DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.**

RAPPORT ANNUEL

(Art. 16 de la loi du 15 novembre 1847)

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de présenter aux Chambres législatives, en conformité de l'article 16 de la loi du 15 novembre 1847, un rapport sur l'administration de la Caisse d'amortissement et de celle des dépôts et consignations pendant l'année 1909 et sur leur situation matérielle au 31 décembre dernier.

Ce rapport, comme le précédent, contient dans sa première partie quelques renseignements destinés à faire ressortir clairement le fonctionnement de notre système d'amortissement.

Quant à la seconde partie, celle qui a trait à l'administration de la Caisse des dépôts et consignations, elle est exposée dans la forme habituelle; elle est suivie des états de situation des deux Caisses et d'une déclaration de la Commission de surveillance, qui a été entendue comme le prescrit la disposition prérappelée.

CAISSE D'AMORTISSEMENT.

Fonds d'amortissement.

La nature des fonds à affecter à l'amortissement de la dette nationale est déterminée par l'article 4, § 1^{er}, de la loi du 13 novembre 1847 : ces fonds sont constitués au moyen de dotations annuelles que viennent accroître les intérêts des capitaux amortis.

Ils sont mis semestriellement à la disposition de la Caisse par imputation sur les crédits inscrits chaque année au Budget de la Dette publique.

* * *

La dotation annuelle à consacrer à l'amortissement des dettes à 3 %, primitivement fixée à 0.20 % du capital émis, a été portée à 0.30 % à partir de l'exercice 1904 (*).

Le capital de 6,945,300 francs à 3 %, amorti au moyen d'une partie des douze annuités de fr. 688,344 74 définies dans le précédent rapport, page 2, alinéa 3, se décompose comme il suit :

Dette à 3 %, 1 ^{re} série	5,644,600 »
— 3 %, 2 ^e série	724,500 »
— 3 %, 3 ^e série	2,576,200 »
Fr. 6,945,300 »	

Ces capitaux ont été éteints, en exécution de l'article 3 de la loi du 6 mars 1897 relative à la capitalisation des annuités dues par l'État du chef de la reprise de réseaux téléphoniques, respectivement les 1^{er} janvier 1909, 1^{er} novembre et 1^{er} août 1908; par le fait de l'extinction, les charges d'intérêt et d'amortissement ont cessé de courir à partir de chacune de ces dates et les crédits qui y étaient affectés ont disparu du Budget de la Dette publique (voir note préliminaire du Budget de 1909, articles 3, 6 et 7).

Ainsi, plus rien ne rattache les capitaux dont il s'agit ni à la dette émise, sur laquelle se calcule le montant de la dotation annuelle, ni à la dette amortie, dont les intérêts sont, au même titre que ladite dotation, attribués à la Caisse d'amortissement. Ils ont donc été éliminés à la fois de la dette émise et de la dette amortie.

* * *

Les fonds mis à la disposition de la Caisse d'amortissement pendant

- (*) La dette à 2 1/2 % n'a pas de dotation qui lui soit propre; mais le Gouvernement a la faculté d'affecter à son extinction les fonds d'amortissement des autres dettes demeurés sans emploi.

l'année 1909 s'élèvent à fr. 13,039,716 91 ; cette somme se répartit, entre les dettes amortissables, de la manière indiquée dans le tableau ci-après :

NATURE DE LA DETTE.	FONDS D'AMORTISSEMENT.		
	DOTATIONS.	INTÉRÊTS des capitaux amortis.	Total.
Dettes à 3 %, 1 ^{re} série	1,488,591 57	461,850 »	1,950,441 57
— 2 ^e série	7,756,435 29	2,381,727 »	10,138,162 29
— 3 ^e série	765,165 75	215,947 50	981,113 25
	10,010,192 41	3,029,524 50	13,039,716 91

DOTATIONS.

Les dotations d'amortissement sont mises à la disposition de la Caisse à l'expiration du semestre auquel elles se rapportent. Pour les capitaux nouvellement émis, la dotation ne commence à courir que du premier jour du semestre qui suit celui pendant lequel ils ont été négociés.

Il s'ensuit que le montant de la dotation à ordonnancer au profit de la Caisse d'amortissement à la fin d'un semestre correspond au capital qui était émis au début de ce semestre.

Ainsi, la dotation de la dette à 3 %, 1^{re} série, pour les semestres échus les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet 1909, a été calculée sur le capital qui avait été emprunté jusqu'au 1^{er} juillet 1908 et jusqu'au 1^{er} janvier 1909; celle de la dette à 3 %, 2^e série, ordonnancée les 1^{er} mai et 1^{er} novembre 1909, correspond au capital nominal qui se trouvait émis au 1^{er} novembre 1908 et au 1^{er} mai 1909; enfin, celle de l'emprunt à 3 %, 3^e série, liquidée les 1^{er} février et 1^{er} août 1909, se rapporte au capital émis au 1^{er} août 1908 et au 1^{er} février 1909.

Au surplus, voici, pour les dettes à 3 %, quelle était la situation des capitaux émis à l'époque où les dotations échues et liquidées en 1909 ont pris cours.

Dettes à 3 %, 1^{re} série.

Capital émis au 1 ^{er} janvier 1908	fr.	495,138,575 »
— du 1 ^{er} janvier au 30 juin 1908.		480,500 »
— au 1 ^{er} juillet 1908	fr.	495,619,075 »
— du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 1908		4,800,700 »
	Fr.	500,419,775 »
A DÉDUIRE : Capital éteint le 1 ^{er} janvier 1909, en exécution de l'article 3 de la loi du 6 mars 1897 précitée		3,644,600 »
Capital émis subsistant au 1 ^{er} janvier 1909	fr.	496,775,175 »

Montant de la dotation semestrielle échue :

Le 1 ^{er} janvier 1909 : 0.15 % sur . . . fr.	495,619,075	=	743,428 61
Le 1 ^{er} juillet 1909 : 0.15 % sur	496,775,175	=	745,162 76
ENSEMBLE. . . fr.	1,488,591		37

Dette à 3 %, 2^e série.

Capital émis au 1 ^{er} mai 1908 fr.	2,502,265,982	22
— du 1 ^{er} mai au 31 octobre 1908	35,020,400	»
Fr.	2,535,286,382	22

A DÉDUIRE : Capital éteint, le 1^{er} novembre 1908, en
exécution de la disposition prérappelée 724,500 »

Capital émis subsistant au 1 ^{er} novembre 1908 . . fr.	2,534,561,882	22
— du 1 ^{er} novembre 1908 au 30 avril 1909 . . .	101,835,100	»
— au 1 ^{er} mai 1909 fr.	2,636,394,982	22

Montant de la dotation semestrielle échue :

Le 1 ^{er} mai 1909 : 0.15 % sur . . fr.	2,534,561,882 22	=	3,801,842 82
Le 1 ^{er} novembre 1909 : 0.15 % sur . .	2,636,394,982 22	=	3,934,392 47
ENSEMBLE. . . fr.	7,736,435		29

Dette à 3 %, 3^e série.

Capital émis au 1 ^{er} février 1908 fr.	255,579,000	»
— du 1 ^{er} février au 31 juillet 1908	1,455,300	»
Fr.	257,014,300	»

A DÉDUIRE : Capital éteint, le 1^{er} août 1908, en exécution
de la disposition prérappelée 2,576,200 »

Capital émis subsistant au 1 ^{er} août 1908 fr.	254,458,100	»
— du 1 ^{er} août 1908 au 31 janvier 1909 . . .	1,254,300	»
— au 1 ^{er} février 1909 fr.	255,672,400	»

Montant de la dotation semestrielle échue :

Le 1 ^{er} février 1909 : 0.15 % sur . . . fr.	254,458,100	=	381,687 15
Le 1 ^{er} août 1909 : 0.15 % sur	255,672,400	=	383,508 60
ENSEMBLE. . . fr.	765,165		75

INTÉRÊTS DES CAPITAUX AMORTIS.

La situation ci-après établit comment ont été calculés les intérêts sur capitaux amortis, rattachés aux fonds d'amortissement pendant l'année écoulée.

Dette à 3 %, 1^{re} série.

Capital amorti au 1 ^{er} juillet 1908.	fr.	15,586,800	»
— du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 1908		1,112,600	»
— au 1 ^{er} janvier 1909	fr.	16,699,400	»
A DÉDUIRE : Capital éteint le 1 ^{er} janvier 1909		3,644,600	»
	Fr.	13,054,800	»
Capital amorti du 1 ^{er} janvier au 30 juin 1909.		1,038,800	»
— au 1 ^{er} juillet 1909.	fr.	14,090,600	»
Intérêts échus sur capitaux amortis :			
Le 1 ^{er} janvier 1909 : 1 1/2 % sur	fr.	16,699,400 =	250,491 »
Le 1 ^{er} juillet 1909 : 1 1/2 % sur		14,090,600 =	211,359 »
ENSEMBLE.	fr.	461,850	»

Dette à 3 %, 2^e série.

Capital amorti au 1 ^{er} novembre 1908	fr.	71,522,100	»
A DÉDUIRE : Capital éteint le 1 ^{er} novembre 1908.		724,500	»
	Fr.	70,797,600	»
Capital amorti du 1 ^{er} novembre 1908 au 30 avril 1909		5,030,100	»
— au 1 ^{er} mai 1909	fr.	75,827,700	»
— du 1 ^{er} mai au 31 octobre 1909		5,126,400	»
— au 1 ^{er} novembre 1909	fr.	80,954,100	»
Intérêts échus sur capitaux amortis :			
Le 1 ^{er} mai 1909 : 1 1/2 % sur	fr.	75,827,700 =	1,137,415 50
Le 1 ^{er} novembre 1909 : 1 1/2 % sur		80,954,100 =	1,214,311 50
ENSEMBLE	fr.	2,351,727	»

Dette à 3 %^o, 3^e série.

Capital amorti au 1 ^{er} août 1908	fr.	8,981,800	»
Capital éteint le 1 ^{er} août 1908.		2,576,200	»
	Fr.	6,405,600	»
Capital émis du 1 ^{er} août 1908 au 31 janvier 1909		540,100	»
— au 1 ^{er} février 1909	fr.	6,945,700	»
— du 1 ^{er} février au 31 juillet 1909		505,100	»
— au 1 ^{er} août 1909	fr.	7,450,800	»
Intérêts échus sur capitaux amortis :			
Le 1 ^{er} février 1909 : 1 $\frac{1}{2}$ % sur	fr.	6,945,700 =	104,185 50
Le 1 ^{er} août 1909 : 1 $\frac{1}{2}$ % sur		7,450,800 =	111,762 »
ENSEMBLE.	fr.	215,947	50

* * *

Le tableau ci-après donne le relevé, par dette et par échéance, des sommes mises à la disposition de la Caisse d'amortissement pendant l'année 1909.

SEMESTRE ÉCHU LE	DOTATIONS SEMESTRIELLES ET INTÉRÊTS DES CAPITAUX AMORTIS.		MONTANT.
	3 %, 1 ^{re} série.		
1 ^{er} janvier 1909 . .	Dotation.	745,428 61	1,950,441 57
	Intérêts	250,491 °	
1 ^{er} juillet 1909 . .	Dotation.	745,162 76	
	Intérêts	211,359 °	
	3 %, 2 ^e série.		
1 ^{er} mai 1909	Dotation.	3,801,842 82	10,108,162 29
	Intérêts	1,137,415 50	
1 ^{er} novembre 1909 .	Dotation.	3,954,592 47	
	Intérêts	1,214,311 50	
	3 %, 3 ^e série.		
1 ^{er} février 1909 . .	Dotation.	381,657 15	981,113 25
	Intérêts	104,185 50	
1 ^{er} août 1909. . . .	Dotation.	383,508 60	
	Intérêts	111,762 °	
			13,039,716 91

Emploi des fonds.

Les fonds confiés à la Caisse d'amortissement doivent, en vertu des contrats d'emprunts, servir à des rachats de titres à la bourse, au cours du jour, pour autant que ce cours ne dépasse pas le pair; les sommes qui n'ont pu recevoir cette destination pendant la durée d'un semestre sont attribuées au Trésor et portées en recette au Budget des recettes et des dépenses extraordinaires.

En 1909, la Caisse a eu à sa disposition les ressources suivantes :

1 ^o Fonds d'amortissement restant à employer au 31 décembre 1908	fr. 4,035,525 29
2 ^o Fonds afférents à l'année 1909	13,039,716 91
ENSEMBLE	fr. 17,075,242 20

Pendant l'année écoulée, elle a affecté une somme de fr. 13,963,736 67

à l'amortissement des capitaux détaillés ci-après :

En 3 %, 1 ^{re} série . . .	fr. 2,033,400 »
— 2 ^e série . . .	11,488,100 »
— 3 ^e série . . .	1,029,400 »
TOTAL. . .	fr. 14,550,900 »

Elle a reversé semestriellement au Trésor les seuls excédents insuffisants pour acquérir une coupure de 100 francs; ces excédents se répartissent comme il suit entre les différents fonds qui alimentent la Caisse :

Fonds du 3 %, 1 ^{re} série . fr.	181 91
— 2 ^e série . .	97 52
— 3 ^e série . .	58 44
ENSEMBLE. . . fr.	337 87
	13,964,074 54

Au 31 décembre 1909, il restait donc disponible une somme de fr. 3,111,167 66

reportée à l'exercice 1910. Il peut être fait emploi de cette somme jusqu'au 30 avril 1910.

La somme de fr. 537 87, reversée au Trésor et rattachée au Budget extraordinaire de 1909, se décompose comme il suit :

3 %, 1^{re} série.

a) Somme afférente au semestre échu le 1 ^{er} juillet 1908 fr.	83 61	
b) Somme afférente au semestre échu le 1 ^{er} janvier 1909	96 30	
		181 91

3 %, 2^e série.

a) Somme afférente au semestre échu le 1 ^{er} novembre 1908 fr.	13 07	
b) Somme afférente au semestre échu le 1 ^{er} mai 1909	84 45	
		97 52

3 %, 3^e série.

a) Somme afférente au semestre échu le 1 ^{er} août 1908 fr.	56 75	
b) Somme afférente au semestre échu le 1 ^{er} février 1909	1 71	
		58 44
TOTAL fr.		537 87

Taux des rachats.

Les rachats ont été effectués à des cours variant de 94 20 à 95 70 pour le 3 %, 1^{re} série; de 94 25 à 95 65 pour le 3 %, 2^e série, et de 94 à 95 70 pour le 3 %, 3^e série. — Le cours moyen, pour chaque série, a été respectivement de 95, 95 08 et 95 05; sur l'ensemble des opérations de l'année, il est de 95 07.

Situation des emprunts

Le tableau ci-dessous indique, en ce qui concerne les dettes auxquelles est attribuée une dotation d'amortissement, le montant, au 31 décembre 1909, des capitaux émis, des capitaux amortis et de ceux qui restaient en circulation.

NATURE DE LA DETTE.	CAPITAUX ÉMIS (1)	CAPITAUX AMORTIS (1).	CAPITAUX EN CIRCULATION.
Dettes à 5 %, 1 ^{re} série	515,151,575 .	15,088,200 .	500,063,375 .
— 2 ^e série	2,692,604,582 22	85,355,800 .	2,609,208,782 22
— 3 ^e série	256,550,300 .	7,758,300 .	248,792,000 .
	5,464,506,457 22	106,182,300 .	3,358,124,157 22

(1) Non compris les capitaux éteints en exécution de l'article 5 de la loi du 6 mars 1897.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

Les dépôts en numéraire et en fonds publics, dont la Caisse des dépôts avait la garde, s'élevaient au 31 décembre 1909 à 1,620,376,000 francs; ils étaient de 1,527,846,000 francs à la fin de l'année précédente.

Depuis 1903, ces dépôts comprennent les cautionnements constitués, en exécution de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail, par les chefs d'entreprises ou les sociétés qui se sont substituées à leurs obligations et par les établissements agréés pour le service des rentes; ces cautionnements peuvent être versés en numéraire ou en fonds publics belges et étrangers; les cautionnements en numéraire sont assimilés aux dépôts et consignations et jouissent comme eux d'un intérêt annuel de 2 1/2 %.

La Caisse des dépôts assume, en outre, la gestion du fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi précitée; ce fonds a pour but de pourvoir au paiement des allocations dues en cas d'accidents, lorsque le chef d'entreprise est en défaut de s'acquitter des obligations qui lui incombent; il est alimenté par des cotisations mises à charge d'une catégorie déterminée de chefs d'entreprises. Les premières opérations à rattacher au fonds de garantie ont été effectuées pendant l'année 1906.

Les placements effectués pour le compte de la Caisse générale d'épargne et de retraite excèdent les réalisations de 88.510,000 francs; le chiffre des cautionnements en numéraire a augmenté de 1,761,000 francs; celui des consignations a diminué de 2,586,000 francs; le solde des cautionnements en fonds publics s'est accru de 3,018,000 francs; de son côté, le fonds de prévision monétaire présente un accroissement de 1,114,000 francs.

Le tableau ci-après renseigne le montant des dépôts, par nature de service depuis l'année 1850 :

Situation, au 31 décembre de ces années, des sommes et valeurs (par milliers de francs) déposées du chef de															ANNÉES.
cautionnements de contribuables (en numéraire).	cautionnements d'entrepreneurs, d'industriels et d'agents commerciaux (en numéraire).	cautionnements versés en exécution de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail		consignations judiciaires et autres (en numéraire).	cautionnements de remplaçants dans la milice (en numéraire).	fonds de rémunération des miliciens, intérêts compris (en numéraire).	application des fonds disponibles de la Caisse générale d'épargne et de retraite (valeur nominale des capitaux).	fonds spécial de provision monétaire.	fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse.	fonds de garantie institués par l'article 20 de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail.	comptes soldés (pour mémoire).	ENSEMBLE.		ANNÉES.	
		en numéraire.	en fonds publics belges et étrangers.												
1850	9,608			2,905								12,513	1850		
1855	10,477	765		4,746								20,201	1855		
1860	12,647	1,059		7,172								26,588	1860		
1865	14,762	2,148		7,457								26,872	1865		
1870	15,700	1,405		11,197	505		6,126					40,196	1870		
1875	20,988	2,015		21,577	2,031	11,562	20,796				5,595	101,429	1875		
1880	28,916	5,984		32,156	1,554	3,271	64,227				2,552	151,552	1880		
1885	56,587	4,506		41,055	515	71	156,550				851	254,060	1885		
1890	40,897	5,509		52,125	517	82	503,018	592			865	397,705	1890		
1895	54,789	4,058		50,384	226	92	483,046	594				588,948	1895		
1900	44,867	6,259		29,402	258	104	726,408	2,760				855,150	1900		
1901	44,805	6,214		27,919	259	107	796,484	3,199				1,042,210	1901		
1902	51,091	6,180		28,857	245	110	885,666	5,551				1,012,497	1902		
1903	47,248	5,569		27,969	245	115	925,767	5,765				1,052,219	1903		
1904	56,942	6,598		27,202	248	117	1,001,440	4,581				1,148,676	1904		
1905	52,264	6,547	350	25,259	251	120	1,059,548	5,875				1,217,894	1905		
1906	52,864	7,196	260	24,948	254	124	1,128,569	6,005				1,504,221	1906		
1907	50,609	8,196	250	26,077	257	127	1,244,556	5,558				1,420,966	1907		
1908	52,670	7,579	250	51,541	260	155	1,546,558	7,529				1,527,846	1908		
1909	55,704	8,306	250	28,955	265	97	1,454,668	8,645				1,620,576	1909		

Le mouvement propre à chaque catégorie de dépôts s'établit comme il suit :

Cautionnements de comptables et de contribuables.

1° En numéraire.

Solde des dépôts au 31 décembre 1908.	fr.	52,670,363	59
Versements reçus en 1909		12,243,033	»
	fr.	64,913,398	59
Mandats acquittés en 1909		11,211,734	76
Solde au 31 décembre 1909	fr.	53,703,663	83

y compris une somme de 1,702,330 francs restant à inscrire.

2° En fonds publics.

Solde au 31 décembre 1908	fr.	6,513,600	»
Dépôts reçus en 1909		348,700	»
	fr.	6,862,300	»
Restitutions effectuées en 1909		269,100	»
Solde au 31 décembre 1909	fr.	6,593,200	»

Ce solde se décompose comme il suit, d'après la nature des titres en dépôt :

Dette à 2 $\frac{1}{2}$ %	fr.	528,000	»
— à 3 %		6,065,200	»
	fr.	6,593,200	»

Cautionnements d'entrepreneurs et d'adjudicataires.

1° En numéraire.

	Dépôts préalables.	Cautionnements proprement dits.	Ensemble.
Solde au 31 décembre 1908.	fr. 650,302 »	7,579,363 21	8,229,665 21
Montant des versements effectués en 1909	8,177,937 74	5,142,225 92	13,320,163 66
TOTAUX.	fr. 8,828,239 74	12,721,589 13	21,549,828 87
Montant des remboursements	7,956,060 24	4,415,146 68	12,371,206 92
Solde au 31 décembre 1909.	fr. 872,179 50	8,306,442 45 ⁽¹⁾	9,178,621 95

(¹) Y compris une somme de fr. 685,347 40 restant à inscrire.

2° En fonds publics.

Solde au 31 décembre 1908	fr.	21,524,100	»
Dépôts reçus en 1909		19,707,520	»
	fr.	41,231,620	»
Restitutions effectuées en 1909		17,557,220	»
Solde au 31 décembre 1909	fr.	23,674,400	»
Ce solde se décompose comme il suit :			
Dette belge à 2 1/2 %	fr.	320,700	»
— à 3 %		22,024,600	»
Chemin de fer Flandre occidentale (certificats 3 %)		83,300	»
Caisse d'annuités 3 %		321,100	»
— 4 %		1,200	»
— 4 1/2 %		104,900	»
Crédit communal 3 %		164,400	»
— 4 1/2 %		24,300	»
Société Nationale des Chemins de fer vicinaux 3 %		629,900	»
	fr.	23,674,400	»

*Cautionnements versés en exécution de la loi du 24 décembre 1903
sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail.*

1° En numéraire.

Solde au 31 décembre 1908	fr.	250,000	»
Versements effectués en 1909		»	
	fr.	250,000	»
Mandats acquittés en 1909		»	
Solde au 31 décembre 1909	fr.	250,000	»

2° En fonds publics belges et étrangers.

Solde au 31 décembre 1908	fr.	25,971,496	66
Dépôts reçus en 1909		1,912,200	»
	fr.	27,883,696	66
Valeurs restituées pendant l'année		1,347,100	»
Solde au 31 décembre 1909	fr.	26,536,596	66
Ce solde se décompose comme il suit :			
Dette belge à 3 %	fr.	19,557,800	»
Bons du Trésor 4 %		40,000	»
Caisse d'annuités 3 %		259,000	»
Crédit communal 3 %		1,215,500	»
Société Nationale des Chemins de fer vicinaux		1,841,000	»
A REPORTER	fr.	22,911,500	»

REPORT . . . fr.	22,911,300 »
Emprunt allemand 3 %	6,250 »
Id. 3 1/2 %	957,500 »
Consolidés anglais	200,000 »
Rente française perpétuelle 3 %	1,043,466 66
Id. amortissable 3 %	133,000 »
Rente saxonne 3 %	125,000 »
Rente hollandaise 2 1/2 % (certificats de)	22,880 »
Emprunt suisse 3 1/2 %	10,000 »
Ville d'Amsterdam 1906, 3 1/2 %	364,000 »
Chemins de fer de l'État hollandais	83,200 »
Chemins de fer fédéraux (Suisse)	700,000 »
Fr.	<u>26,536,596 66</u>

Consignations.

Solde au 31 décembre 1908 fr.	31,541,292 11
Versements de 1909	14,968,738 33
	fr. 46,510,030 44
Remboursements de 1909	17,554,911 30
Solde au 31 décembre 1909 fr.	<u>28,955,119 14</u>

NATURE des DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.	CAPITAUX en dépôt au 31 déc. 1908.	CAPITAUX déposés en 1909.	CAPITAUX remboursés en 1909.	EXCÉDENT		CAPITAUX en dépôt au 31 déc. 1909.
				des DÉPÔTS effectués en 1909 sur les remboursements.	des REMBOURSEMENTS sur les DÉPÔTS effectués en 1909.	
1. Capitaux remboursés par les Pays-Bas	7,546 93	»	»	»	»	7,546 93
2. Saisies réelles du Hainaut	72,383 39	»	»	»	»	72,383 39
3. Cautionnements pour mise en liberté provisoire (Loi du 20 avril 1874.)	96,962 63	46,425 »	19,100	27,325 »	»	124,287 63
4. Cautionnements en garantie de droits de succession. (Loi du 27 décembre 1817)	535,270 78	14,507 45	6,644 79	7,862 64	»	541,155 42
5. Indemnités du chef d'expropriation pour cause d'utilité publique.	8,185,594 14	10,792,848 70	12,679,254 32	»	1,886,405 62	6,297,188 52
6. Fonds disponibles de la masse des détenus des maisons centrales et de la masse d'habillement des gardiens	127,695 38	11,000 »	5,000	8,000 »	»	155,695 38
7. Sommes appartenant à des successions vacantes	518,017 60	104,012 98	175,696 89	»	69,683 91	248,555 69
8. Sommes appartenant à des absents	495,570 17	9,555 24	16,658 54	»	7,105 50	486,464 87
9. Fonds de mineurs et interdits. (Loi du 16 décembre 1851.)	12,822,265 87	1,948,490 41	1,766,296 28	182,194 15	»	15,004,458 »
10. Fonds de faillites. (Loi du 18 avril 1851.)	4,838,887 45	1,547,840 02	2,225,775 74	»	875,953 72	3,962,955 73
11. Dépôts de toute autre nature ⁽¹⁾	4,047,099 77	694,060 55	666,486 74	27,573 81	»	4,074,673 58
TOTAUX . . . fr.	51,541,292 11	14,968,738 55	17,554,911 50	252,955 58	2,859,128 55	28,955,119 14
EXCÉDENT DES REMBOURSEMENTS SUR LES DÉPÔTS. . . . fr.				2,586,172 97		

(¹) La rubrique *Sommes frappées de saisie-arrêt dans les caisses du Trésor* a été supprimée; les sommes qui y figuraient ont été reportées à la rubrique *Dépôts de toute autre nature*.

Cautionnements de remplaçants

Ces cautionnements ont été fournis sous le régime de l'article 72 de la loi du 5 juin 1870, modifiée par celle du 18 septembre 1873.

La Caisse est chargée de restituer les cautionnements de remplaçants au fur et à mesure de leur exigibilité; aucun remboursement n'a été effectué en 1909.

Les opérations de l'année se résument comme il suit :

1^{er} Principal.

Solde au 31 décembre 1908 restant inscrit au 31 décembre 1909	fr.	118,564 81
---	-----	------------

2^e Intérêts.

Solde au 31 décembre 1908	fr.	141,179 56
Intérêts portés en compte aux remplaçants en 1909		2,963 13

Intérêts inscrits au 31 décembre 1909	fr.	144,142 69
---	-----	------------

TOTAL GÉNÉRAL.	fr.	262,707 50
------------------------	-----	------------

Caisses de milice

instituées par la loi du 5 juin 1870 (en liquidation).

Les fonds tenus en réserve pour compléter la liquidation, décrétée par l'article 10 de la loi du 5 avril 1875, des quatre Caisses de milice instituées par la loi du 5 juin 1870, s'élevaient au 31 décembre 1908 à fr. 132,706 04

En 1909, ils se sont accrus :

a) des intérêts afférents à l'année 1908.	fr.	5,840 87
b) des intérêts afférents à des comptes annulés en 1908		166 83
		<u>4,007 70</u>
	Fr.	136,713 74

Pendant l'année écoulée, il a été prélevé sur ces fonds, pour le règlement des droits de miliciens appartenant aux levées de 1871, 1872, 1873 et 1874, une somme de 39,487 63

Au 31 décembre 1909, les fonds tenus en réserve s'élevaient à	fr.	97,226 11
---	-----	-----------

se répartissant comme il suit entre les quatre Caisses de milice :

Classe de 1871	fr.	1,597 79
— 1872		17,816 95
— 1873		16,256 57
— 1874		61,554 80
	Fr.	<u>97,226 11</u>

Il est à prévoir qu'une grande partie de cette somme pourra être reversée au Trésor après la clôture de la liquidation desdites Caisses.

Fonds spécial de prévision monétaire.

Ce fonds a été constitué au moyen du bénéfice réalisé par la transformation de pièces de 5 francs en monnaies divisionnaires (loi du 17 mai 1886) et par la fabrication de pièces de 1 centime (loi du 14 août 1887). En vertu de la loi du 19 mai 1898, il s'accroît de tous les bénéfices résultant d'opérations monétaires et de frappes de monnaies nationales. Le Gouvernement peut imputer sur ledit fonds les dépenses à faire pour l'entretien de la circulation monétaire, ainsi que la dépense à résulter de l'annulation éventuelle de monnaies de billon retirées de la circulation.

Les capitaux disponibles du Fonds de prévision monétaire sont placés en rentes sur l'État; les intérêts de ces placements viennent augmenter l'actif du fonds.

Au 31 décembre 1908, l'avoir du fonds montait à . . .	fr. 7,528,734 05
En 1909, les recettes se sont élevées à . . .	1,537,964 72
	Fr. 8,866,698 75

Elles comprennent :

a) les intérêts échus . . .	fr. 251,499 50
b) une partie de la valeur brute des frappes de pièces de 2 et de 25 centimes . . .	415,040 22
c) le bénéfice brut de la frappe de monnaies divisionnaires d'argent . . .	691,425 »
	Fr. 1,337,964 72

Les dépenses montant à . . . fr. 225,199 20
se décomposent comme il suit :

a) Paiement d'une partie des frais de fabrication de pièces de 2 et de 25 centimes et achats de métaux dont une portion sera utilisée en 1910. . .	fr. 98,656 20
b) Paiement partiel des frais de fabrication de monnaies divisionnaires d'argent . . .	124,191 05
c) Somme mise à la disposition de l'Admini- stration des Monnaies pour le paiement de salaires et n'ayant pas reçu sa destination . .	371 95
	Fr. 225,199 20

Le reste, soit . . . fr. 8,643,499 55

représente l'avoir du fonds au 31 décembre 1909.

Au 31 décembre 1908, le Fonds de prévision monétaire possédait, en titres 3 %, un capital nominal de 7,599,300 francs dont le prix de revient s'élevait à . . . fr. 7,505,006 85

En 1909, une somme de . . . 551,828 05
a été appliquée à l'achat d'un capital de
555,700 francs en titres de la même dette.

A REPORTER . . .	fr. 8,056,834 88	8,643,499 55
------------------	------------------	--------------

REPORTS . . . fr. 8,036,854 88 8,643,499 55

Au 31 décembre 1909, le Fonds de prévision monétaire possédait ainsi un capital nominal de 8,155,000 francs en titres 5 %_o, dont le prix de revient s'élevait à . . . fr. 8,036,854 88

Le solde en deniers, disponible à cette date, était de . . . fr. 606,664 67

Fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse.

Ce fonds a été institué par l'article 14 de la loi du 10 mai 1900, qui l'a rattaché à la Caisse des dépôts et consignations.

Il est destiné à payer les primes d'encouragement accordées en vue de la constitution de pensions de vieillesse, et à liquider les allocations annuelles de 65 francs octroyées à des ouvriers et anciens ouvriers qui se trouvent dans le besoin.

Il est alimenté par une dotation fixe inscrite chaque année au Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail et, en cas d'insuffisance, par des ressources exceptionnelles à solliciter de la Législature; fixée primitivement à 12 millions de francs (années 1901 et 1902), cette dotation a été portée à 15 millions par la loi du 18 février 1903 (années 1903 à 1905); à raison de l'accroissement de la dépense résultant de l'octroi des primes d'encouragement, elle a dû être augmentée à nouveau : la loi budgétaire de 1906 l'a élevée à 16 millions de francs.

Voici comment s'établit la situation de ce Fonds spécial :

Solde au 31 décembre 1908	fr. 26,854,278 40
RECETTES DE 1909.	16,000,000 »
montant de l'allocation budgétaire de 1909.	

ENSEMBLE. . . fr. 42,854,278 40

DÉPENSES :

Pensions de l'année 1906 (solde) . . .	fr. 10,639,850 »
Primes d'encouragement accordées en	
1909	4,250,000 »
	<u>14,889,850 »</u>

Solde au 31 décembre 1909 fr. 27,944,428 40

Cette somme est entièrement engagée; elle est destinée à rembourser à l'Administration des Postes, chargée du paiement des allocations de 65 francs, le montant des avances faites en 1907 et en 1908; le surplus sera affecté, concurremment avec les nouvelles ressources à attribuer au Fonds spécial, à régulariser les avances faites à partir du 1^{er} janvier 1909.

*Fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi du 24 décembre 1903
sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail.*

En attendant le recouvrement des cotisations de garantie, le Trésor a avancé audit fonds, en 1906 et en 1908, respectivement 20,000 francs et 60,000 francs pour lui permettre de faire face aux dépenses dont il a la charge; en 1909, une nouvelle avance de 50,000 francs lui a été faite; elle a été imputée comme les précédentes sur le crédit de 150,000 francs ouvert pour cet objet au Ministère des Finances et des Travaux publics par l'article 3 de la loi contenant le Budget extraordinaire de l'exercice 1905.

Les opérations du Fonds de garantie effectuées pendant l'année 1909 se résument comme il suit :

Solde au 31 décembre 1908 fr. 32,607 97

RECETTES :

Avance reçue	fr.	50,000	»
Recouvrements d'avances faites par le Fonds de garantie, opérés par l'Administration des Contributions		2,240	98
Montant net des cotisations de garantie affé- rentes à l'exercice 1908.		40,735	50
			92,976 48
	Fr.	125,584	45

DÉPENSES :

Allocations payées à la suite d'accidents (mandats acquit- tés)	fr.	10,217	29
Sommes versées à la Caisse de retraite pour la constitution de rentes		46,601	05
			56,818 34
Solde au 31 décembre 1909	fr.	68,766	11

Emploi des fonds de cautionnements et de consignations.

Le produit des placements effectués au moyen des fonds de dépôts et de consignations s'est élevé, en 1909, à la somme de fr. 2,921,620 19

D'autre part, le Budget de la Dette publique a supporté une charge de 2,468,481 14
se décomposant comme il suit :

Intérêts des cautionnements de comptables et de contri- buables	fr.	1,579,563	67
Intérêts des cautionnements de remplaçants		2,963	13
Intérêts des cautionnements d'entrepreneurs		185,600	13
Intérêts des cautionnements (accidents du travail)		6,250	»
Intérêts des consignations		694,104	21
	Fr.	2,468,481	14

L'excédent en faveur du Trésor est donc de fr. 455,139 05

Caisse générale d'épargne et de retraite.

Les placements définitifs de la Caisse générale d'épargne et de retraite sont effectués par la Caisse des dépôts et consignations, qui a la garde des valeurs et qui est chargée des réalisations (art. 30 de la loi du 16 mars 1863).

L'annexe n° 3 fait connaître les diverses opérations réalisées en exécution des décisions du Conseil d'administration de la Caisse d'épargne.

La Caisse des dépôts avait en dépôt, au 31 décembre 1908, des valeurs s'élevant en capital nominal à fr. 1,233,091,973 30

Les placements de 1909 ont atteint 119,486,900 »

ENSEMBLE. . . fr. 1,354,578,873 30

et les réalisations 42,816,403 30

Le capital restant placé à la fin de l'année 1909 est donc de fr. 1,511,762,470 »

Au 31 décembre 1908, la Caisse d'épargne possédait des créances hypothécaires s'élevant à fr. 16,965,217 84

Elle a consenti en 1909 de nouveaux prêts pour. 8,949,500 »

ENSEMBLE. . . fr. 25,914,717 84

Les remboursements se sont élevés à . . 1,986,755 15

Reste au 31 décembre 1909. 23,927,962 69

La Caisse d'épargne peut, en vertu de l'article 5 de la loi du 9 août 1889, prêter des capitaux aux sociétés ayant pour objet la construction ou l'achat d'habitations ouvrières.

Au 31 décembre 1908, le solde des placements de cette nature était de . fr. 72,370,524 12

De nouveaux prêts ont été consentis en 1909 pour. 6,006,406 63

ENSEMBLE. . . fr. 78,576,930 75

Les remboursements se sont élevés à . . 428,644 29

Reste au 31 décembre 1909. 77,948,286 46

Elle a en outre été autorisée par la loi du 15 avril 1884, modifiée par celle du 21 juin 1894, à employer une partie de ses fonds disponibles en prêts agricoles.

A REPORTER. . . fr. 1,413,658,719 15

REPORT. . . fr. 1,413,638,719 13

Le solde des capitaux ainsi employés était, au 31 décembre 1908, de . . . fr. 12,099,630 23

En 1909, des prêts ont été consentis pour une somme totale de . . . 2,353,570 »
à l'intervention des comptoirs agricoles de Bruges, Gand, Gembloux, Genappe, Florennes, Namur, La Hulpe, Liège, Louvain et Bruxelles.

ENSEMBLE. . . fr. 14,453,220 23

Les remboursements effectués en 1909 se sont élevés à . . . 1,692,199 96

Le solde au 31 décembre 1909 est donc de . . . 12,761,020 27

En 1884, le Trésor a cédé à la Caisse d'épargne les annuités souscrites par les provinces et les communes en remboursement des avances faites pour construction et ameublement de maisons d'école; le montant des annuités restant en portefeuille au 31 décembre 1909 est de . . . 186,747 37

Elle a en outre escompté d'autres annuités dont le solde s'élevait, au 31 décembre 1909, à . . . 7,481,671 61

Les cautionnements fournis par les membres des comptoirs agricoles et par les caissiers de la Caisse d'épargne . . . 383,339 »

de même que les titres déposés à la Caisse d'épargne par les chefs d'entreprises pour garantir le service de rentes dues en cas d'accidents (art. 16, § 3, de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail). . . 15,000 »

sont également placés sous le dossier de la Caisse des dépôts et consignations.

TOTAL. . . fr. 1,434,668,497 40

Les placements en fonds publics faits par cette dernière Caisse pour le compte de déposants à la Caisse d'épargne se sont élevés en capital nominal à 1,413,300 francs.

Le 31 mars 1910.

Le Ministre des Finances,

JUL. LIEBAERT.

(20)

ANNEXES.

SITUATION GÉNÉRALE

DE

LA CAISSE D'AMORTISSEMENT

PRÉSENTANT

LE RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS FAITES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1909.

ANNEXE N° 1.

FONDS D'AMORTISSEMENT ET EMPLOI DE CES FONDS.

DÉSIGNATION.	DETTES.			
	3 % (1 ^{re} série).	3 % (2 ^{me} série).	3 % (3 ^{me} série).	Totaux.
	515,151,575 »	2,692,604,582 29	256,550,300 »	3,464,306,457 22 (1)

FONDS D'AMORTISSEMENT.

Dotations annuelles	1,488,591 37	7,756,435 29	765,165 75	10,010,192 41
Intérêts des capitaux amortis	461,850 »	2,351,727 »	215,947 50	3,029,524 50
Fonds d'amortissement de l'année 1909	1,950,441 37	10,108,162 29	981,113 25	13,039,716 91
Dotations et intérêts des années antérieures	13,601,711 22	100,734,241 81	7,973,041 35	122,308,994 38
	15,552,152 59	110,842,404 10	8,954,154 60	135,348,711 29

EMPLOI DES FONDS.

Coût des rachats effectués en 1909	1,950,276 28	11,024,818 63	988,641 76	13,963,736 67
Coût des rachats effectués antérieurement	12,896,200 09	69,682,419 52	6,655,233 49	89,233,853 10
	14,846,476 37	80,707,238 15	7,643,875 25	103,197,589 77
Attribution au Trésor des fonds demeurés sans emploi	181 91	97 52	58 44	337 87
Versements effectués antérieurement de ce chef.	705,425 52	27,225,408 30	1,109,082 17	29,039,615 99
	15,552,083 80	107,932,443 97	8,753,015 86	132,237,543 63
Encaisse au 31 décembre 1909.	68 79	2,909,960 13	201,138 74	3,111,167 66
	15,552,152 59	110,842,404 10	8,954,154 60	135,348,711 29

(1) Déduction faite des capitaux éteints en exécution de l'article 3 de la loi du 6 mars 1897 (voir p. 2).

**CAPITAL NOMINAL DES TITRES RACHETÉS ET BRULÉS PUBLIQUEMENT
OU FRAPPÉS DU TIMBRE D'AMORTISSEMENT.**

DÉSIGNATION.	DETTES.			
	3 % (1 ^{re} série).	3 % (2 ^{me} série).	3 % (3 ^{me} série).	Totaux.
	515,151,575 »	2,692,604,582 22	256,550,300 »	3,464,306,457 22 ⁽¹⁾

TITRES RACHETÉS.

Titres rachetés pendant l'année 1909	2,033,400 »	11,488,100 »	1,029,400 »	14,550,900 »
Titres rachetés antérieurement	13,054,800 »	71,847,700 »	6,728,900 »	91,631,400 ⁽¹⁾ »
	15,088,200 »	83,335,800 »	7,758,300 »	106,182,300 »

TITRES BRULÉS OU ANNULÉS.

Titres brûlés	13,054,800 »	70,797,600 »	6,405,600 »	90,258,000 ⁽¹⁾ »
Titres frappés du timbre : <i>Racheté pour l'amor-</i> <i>tissement.</i>	2,033,400 »	12,538,200 »	1,352,700 »	15,924,300 »
	15,088,200 »	83,335,800 »	7,758,300 »	106,182,300 »

ÉTAT COMPARATIF

*de la dette dotée d'un amortissement et de la portion de cette dette amortie
au 31 décembre 1909.*

1 ^o Titres émis	515,151,575 »	2,692,604,582 22	256,550,300 »	3,464,306,457 22 ⁽¹⁾
2 ^o — amortis	15,088,200 »	83,335,800 »	7,758,300 »	106,182,300 ⁽¹⁾ »
3 ^o — restant à amortir	500,063,375 »	2,609,268,782 22	248,792,000 »	3,358,124,157 22

(1) Déduction faite des capitaux éteints en exécution de l'article 3 de la loi du 6 mars 1897 (voir p. 2).

Bruxelles, le 31 mars 1910.

*Le Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique, chargé
de la gestion de la Caisse des dépôts et consignations,*

G. VAN CUTSEM.

ANNEXE N° 2.

SITUATION DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET

ACTIF.*Dépôts et*

Trésor public.	{	Son compte courant	128,120,170 90	}	128,231,833 09
		Mandats en circulation	111,662 49		

Fonds publics et dépôts

Caissier de l'État, S/C de cautionnements en fonds publics et dépôts de garantie en numéraire	57,676,376 46
Placements définitifs pour le compte de la Caisse générale d'épargne et de retraite	1.434,068,158 40
Cautionnements des membres des comptoirs agricoles, etc.	585,339 »
Dépôts de garantie effectués à la Caisse d'épargne en vertu de l'article 16 de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail.	15,000 »

Placement des

Caissier de l'État, S/C crédits et dispositions	286,706 80
---	------------

A REPORTER.

fr. 1,620,863,413 45

CONSIGNATIONS, AU 31 DÉCEMBRE 1909.

PASSIF.*consignations.*

Cautionnements en numéraire de comptables et de contribuables	Inscrits fr. 51,923,488 59	53,625,838 59	53,703,643 83
	A inscrire 1,702,350 »		
Mandats émis pour remboursement de cautionnements de comptables, restant à payer		77,805 24	
Cautionnements en numéraire des entrepreneurs, adjudicataires, etc.	Inscrits fr. 7,587,294 70	8,272,642 10	8,306,442 45
	A inscrire 685,347 40		
Mandats émis pour remboursement de cautionnements d'entrepreneurs, restant à payer		33,800 35	
Cautionnements en numéraire versés en exécution de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail.	Inscrits fr. 250,000 »	250,000 »	
	A inscrire »		
Consignations de toute nature			28,955,119 14
Cautionnements de remplaçants.	Principal fr. 118 564 81	262,707 50	262,707 50
	Intérêts 144,142 69		
Mandats émis pour remboursement de cautionnements de remplaçants, restant à payer		»	
Caisse de milice. (Rémunération des miliciens.) (Levée de 1871).			1,597 79
— — — (— 1872).			17,816 95
— — — (— 1873).			16,256 57
— — — (— 1874).			61,554 80
Fonds de prévision monétaire			8,643,499 55
Fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse (art. 11 de la loi du 10 mai 1900).			27,944,428 40
Fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi précitée du 24 décembre 1903		68,709 51	68,766 14
Mandats pour allocations dues à la suite d'accidents, restant à payer.		56 60	

de garantie en numéraire.

Cautionnements en fonds publics de contribuables et dépôts de garantie	Numéraire 872,179 50	31,139,779 50
	Fonds publics 30,267,600 »	
Cautionnements en fonds publics belges et étrangers constitués en exécution de la loi précitée du 24 décembre 1903.		26,536,596 66
Caisse générale d'épargne et de retraite		1,434,668,497 40

fonds de dépôt.

Trésor public, S/C d'avances	94,895,312 25
--	---------------

A REPORTER

fr 1,715,472,018 90

ACTIF.

REPORT. . . . fr. 1,620,863,413 45

Fonds nationaux représentant les capitaux de cautionnements et de consignations :

Fr. 6,225,083 87	capital nominal de titres à 2 1/2 % belge	acquis pour fr.	3,593,925 61
20,969,275 »	— — 5 % — (1 ^{re} série)	—	20,425,849 70
61,703,615 72	— — 5 % — (2 ^e série)	—	52,730,300 54
9,833,700 »	— — 5 % — (5 ^e série)	—	9,702,829 56
280 »	d'obligations 4 % de la Caisse d'annuités	—	302 31
2,915 »	— — 4 1/2 % —	—	3,369 59
9,500 »	d'actions privilégiées Grand-Luxembourg	—	12,379 07
5,500 »	de Bons du Trésor belge 4 %	—	5,588 08

Fr. 98,749,869 59 fr. 86,474,544 46

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1871) :

Fr. 1,597 79 livret de la Caisse d'épargne acquis pour fr. 1,597 79

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1872) :

Fr. 17,816 95 livret de la Caisse d'épargne — 17,816 95

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1875) :

Fr. 16,256 57 livret de la Caisse d'épargne — 16,256 57

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1874) :

Fr. 61,554 80 livret de la Caisse d'épargne — 61,554 80

Fonds de prévision monétaire :Fr. 2,469,700 » capital nominal de titres à 5 % belge (1^{re} série) acquis pour fr. 2,427,746 073,842,300 » — — 5 % — (2^e série) — 3,777,463 961,843,000 » — — 5 % — (5^e série) — 1,831,624 85

Fr. 8,155,000 » — 8,036,834 88

Fr. 1,715,472,018 90

PASSIF.

REPORT. . . fr. 1,715,472,018 90

Fr. 1,715,472,018 90

Bruxelles, le 31 mars 1910.

*Le Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique, chargé
de la gestion de la Caisse des dépôts et consignations,*

G. VAN CUTSEM

ANNEXE N° 5.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

Mouvement et situation du portefeuille.

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1909.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1909.
---------------------	--	---	--------	--	--

Caisse des dépôts et consignations :

Titres 2 1/2 % belge.	6,224,985 99	97 88	6,225,083 87	»	6,225,083 87
— 5 % — (1 ^{re} série)	20,063,675 »	1,183,300 »	21,246,975 »	277,700 »	20,969,275 »
— 5 % — (2 ^e série)	61,757,915 72	893,700 »	62,651,615 72	948,000 »	61,703,615 72
— 5 % — (3 ^e série)	10,429,700 »	120,000 »	10,549,700 »	716,000 »	9,833,700 »
Bons du Trésor belge 4 %	5,500 »	»	5,500 »	»	5,500
Obligations 4 % Caisse d'annuités . .	280 »	»	280 »	»	280 »
— 4 1/2 % —	2,915 »	»	2,915 »	»	2,915 »
Act. priv. de la G ^{de} C ^{ie} du Luxembourg.	9,500 »	»	9,500 »	»	9,500 »
	98,494,471 71	2,197,097 88	100,691,569 59	1,941,700 »	98,749,869 59

Caisse de milice. — Levée de 1871 :

Livret de la Caisse d'épargne	3,020 57	91 54	3,112 08	1,514 29	1,597 79
---------------------------------------	----------	-------	----------	----------	----------

Caisse de milice. — Levée de 1872 :

Livret de la Caisse d'épargne	23,464 95	729 68	24,194 63	6,377 68	17,816 95
---------------------------------------	-----------	--------	-----------	----------	-----------

Caisse de milice. — Levée de 1873 :

Livret de la Caisse d'épargne	17,566 40	526 92	18,093 32	1,836 75	16,256 57
---------------------------------------	-----------	--------	-----------	----------	-----------

Caisse de milice. — Levée de 1874 :

Livret de la Caisse d'épargne	88,654 12	2,659 59	91,313 71	29,758 91	61,554 80
---------------------------------------	-----------	----------	-----------	-----------	-----------

Fonds de prévision monétaire :

Titres 5 % belge (1 ^{re} série)	2,269,200 »	200,500 »	2,469,700 »	»	2,469,700 »
— 5 % — (2 ^e série)	3,712,600 »	129,700 »	3,842,300 »	»	3,842,300 »
— 5 % — (3 ^e série)	1,617,500 »	225,500 »	1,843,000 »	»	1,843,000 »
	7,599,300 »	555,700 »	8,155,000 »	»	8,155,000 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTFOLIO au 1 ^{er} janvier 1909.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTFOLIO au 31 décembre 1909.
Classe générale d'épargne et de retraite :					
Titres 2 1/2 % belge	17,625,800 »	»	17,625,800 »	81,100 »	17,544,700 »
— 3 % — (1 ^{re} série)	98,476,500 »	18,100,000 »	116,576,500 »	486,600 »	116,089,900 »
— 3 % — (2 ^e série)	480,469,550 »	65 400,000 »	545,869,550 »	2,523,900 »	543,345,650 »
— 3 % — (3 ^e série)	101,704,300 »	»	101,704,300 »	371,000 »	101,333,300 »
Bons du Trésor belge, 3 1/4 %	10,000,000 »	»	10,000,000 »	10,000,000 »	»
— 3.60 %	2,000,000 »	»	2,000,000 »	2,000,000 »	»
— 3.75 %	7,000,000 »	»	7,000,000 »	7,000,000 »	»
— 4 %	10,000,000 »	»	10,000,000 »	10,000,000 »	»
Obligations 4 1/2 % Caisse d'annuités	129,200 »	»	129,200 »	»	129,200 »
— 4 % —	363,800 »	»	363,800 »	2,200 »	361,600 »
— 3 % —	20,308,300 »	»	20,308,300 »	224,500 »	20,083,800 »
— 2 1/2 % —	3,550,000 »	»	3,550,000 »	45,000 »	3,505,000 »
— 4 1/2 % Crédit communal	14,798,400 »	1,255,300 »	16,053,700 »	269,000 »	15,784,700 »
— 3 % —	75,754,800 »	1,677,500 »	77,432,300 »	689,500 »	76,742,800 »
— 3 % — 1861	196,800 »	»	196,800 »	7,900 »	188,900 »
— 3 % — 1909 (rembours en 33 ans)	»	2,416,000 »	2,416,000 »	»	2,416,000 »
— 3 % Vicinaux (janv.-juil.)	1,010,700 »	»	1,010,700 »	8,300 »	1,002,400 »
— 3 % — (mai-nov.)	22,459,000 »	»	22,459,000 »	67,000 »	22,392,000 »
— 2 1/2 % —	4,007,040 »	»	4,007,040 »	21,360 »	3,985,680 »
— 3.60 % Prov. d'Anvers 1901	873,000 »	»	873,000 »	21,000 »	852,000 »
— 3 % — 1891	459,000 »	»	459,000 »	5,000 »	454,000 »
— 2 1/2 % — 1896	1,902,000 »	»	1,902,000 »	17,500 »	1,884,500 »
— 2 1/2 % Brabant	7,739,000 »	»	7,739,000 »	346,000 »	7,393,000 »
— 2 1/2 % Flandre orientale	1,898,000 »	»	1,898,000 »	16,500 »	1,881,500 »
Bons au porteur 4.25 % Flandre orient.	1,000,000 »	»	1,000,000 »	»	1,000,000 »
Obligations 4 1/2 % Prov. de Hainaut	53,000 »	»	53,000 »	2,500 »	50,500 »
— 3 1/2 % —	2,370,000 »	»	2,370,000 »	20,000 »	2,350,000 »
— 2 1/2 % Prov. de Liège 1894	792,000 »	»	792,000 »	22,500 »	769,500 »
— 3 % Prov. de Namur 1886	30,000 »	»	30,000 »	500 »	29,500 »
— 3.60 % — 1902	457,000 »	»	457,000 »	10,000 »	447,000 »
— 3 % Alost 1891	800,000 »	»	800,000 »	8,500 »	791,500 »
Bons au porteur 3.75 % Andenne	210,000 »	»	210,000 »	»	210,000 »
Obligations 3 % Anderlecht 1904	984,500 »	»	984,500 »	5,000 »	979,500 »
Bons de caisse 3.60 % Anderlecht 1905	1,200,000 »	»	1,200,000 »	1,200,000 »	»
A REPORTER	890,621,690 »	88,848,800 »	979,470,490 »	35,472,360 »	943,998,130 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1909.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1909.
REPORT . . . fr.	8,062,690 »	88,848,800 »	979,470,490 »	35,472,360 »	943,998,130 »
Obligations 5 1/2 % Anderlecht 1907 .	996,500 »	»	996,500 »	7,000 »	989,500 »
— 5 1/2 % — 1909 .	»	737,000 »	737,000 »	»	737,000 »
Bons au porteur 5.75 % Anvelais . .	120,000 »	90,000 »	210,000 »	»	210,000 »
— 3.75 % Berchem 1907.	400,000 »	100,000 »	500,000 »	»	500,000 »
— 4.25 % — 1908	500,000 »	»	500,000 »	»	500,000 »
Obligations 2 1/2 % Biache 1894. . .	627,500 »	»	627,500 »	7,000 »	620,500 »
— 3 % Blankenberghe 1885.	108,500 »	»	108,500 »	1,500 »	107,000 »
— 3 % — 1893.	30,500 »	»	30,500 »	»	30,500 »
— 3 % Borgerhout 1904 . .	979,000 »	»	979,000 »	5,500 »	973,500 »
— 2 1/2 % Bruges 1896: . .	10,472,000 »	»	10,472,000 »	46,500 »	10,425,500 »
— 3 % Charleroi 1880 . . .	120,000 »	»	120,000 »	1,000 »	119,000 »
— 3 % — 1905 . . .	1,471,500 »	»	1,471,500 »	9,000 »	1,462,500 »
— 2 1/2 % Courtrai 1897 . .	924,500 »	»	924,500 »	7,500 »	917,000 »
— 3 % Dinant 1902 . . .	966,500 »	»	966,500 »	5,500 »	961,000 »
— 3 % Dison 1882 . . .	261,500 »	»	261,500 »	4,000 »	257,500 »
— 2 1/2 % Etterbeek 1896. .	1,561,000 »	»	1,561,000 »	14,000 »	1,547,000 »
— 3 % — 1902. . .	1,257,000 »	»	1,257,000 »	8,000 »	1,249,000 »
— 3 % Forest-lez-Bruxelles 1898.	408,100 »	»	408,100 »	2,800 »	405,300 »
— 3 % — 1905. . .	1,030,500 »	»	1,030,500 »	5,500 »	1,025,000 »
— 3 % Gand 1902 . . .	10,188,000 »	»	10,188,000 »	63,000 »	10,125,000 »
Bons de caisse 5.60 % Herstal 1906 .	50,000 »	»	50,000 »	»	50,000 »
Obligations 5 % Ixelles 1880. . .	244,000 »	»	244,000 »	5,000 »	239,000 »
— 3 % — 1894. . .	1,121,500 »	»	1,121,500 »	2,500 »	1,119,000 »
— 2 1/2 % — 1895. . .	1,650,000 »	»	1,650,000 »	15,000 »	1,635,000 »
— 3 % — 1897. . .	994,000 »	»	994,000 »	4,000 »	990,000 »
— 3 % — 1902. . .	592,500 »	»	592,500 »	4,000 »	588,500 »
— 3 % Laeken 1885 . . .	46,000 »	»	46,000 »	500 »	45,500 »
— 3 % — 1894 . . .	839,500 »	»	839,500 »	6,000 »	833,500 »
— 3 % — 1902 . . .	4,029,500 »	»	4,029,500 »	9,500 »	4,020,000 »
— 3 % — 1905 . . .	1,490,000 »	»	1,490,000 »	4,500 »	1,485,500 »
— 2 1/2 % Ville de Liège 1853.	130,000 »	»	130,000 »	8,160 »	121,840 »
— 3 % — 1860. . .	26,300 »	»	26,300 »	2,400 »	23,900 »
— 3 % Lotelinsart 1895 . .	231,000 »	»	231,000 »	1,500 »	229,500 »
— 3 % Lokeren 1891 . . .	362,000 »	»	362,000 »	5,500 »	356,500 »
A REPORTER . . . fr	934,850,590 »	89,775,800 »	1,024,626,390 »	35,728,720 »	988,897,670 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1909	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1909
REPORT. fr.	934,850,590 »	89,775,800 »	1,024,626,390 »	35,728,720 »	988,897,670 »
Obligations 5 % Malines 1885	85,500 »	»	85,500 »	1,000 »	84,500 »
Bons de caisse 5 1/2 % Menin	70,000 »	»	70,000 »	»	70,000 »
Bons au porteur 4.25 % Merxem 1909.	»	100,000 »	100,000 »	»	100,000 »
Obligations 5 % Middelkerke 1898	857,000 »	»	857,000 »	6,000 »	851,000 »
— 5 % Ville de Namur 1887	128,000 »	»	128,000 »	1,500 »	126,500 »
— 2 1/2 % — 1894	343,500 »	»	343,500 »	2,500 »	341,000 »
— 5 % — 1898	580,500 »	»	580,500 »	1,000 »	579,500 »
— 5 % — 1905	394,500 »	»	394,500 »	2,500 »	392,000 »
— 5 % — 1907	3,800,000 »	»	3,800,000 »	9,000 »	3,791,000 »
— 2 1/2 % Roulers 1895	1,357,500 »	»	1,357,500 »	11,500 »	1,346,000 »
— 5 % Saint-Gilles 1882	181,000 »	»	181,000 »	2,500 »	178,500 »
— 5 % — 1895	372,500 »	»	372,500 »	57,500 »	315,000 »
— 5 % — 1894	667,500 »	»	667,500 »	2,000 »	665,500 »
— 5 % — 1895	214,000 »	»	214,000 »	28,000 »	186,000 »
— 5 % — 1897	1,326,500 »	»	1,326,500 »	9,500 »	1,317,000 »
— 5 % — 1902 (avril-octobre).	2,081,000 »	»	2,081,000 »	13,000 »	2,068,000 »
— 5 % — 1902 (mars-sept.).	534,500 »	»	534,500 »	3,500 »	531,000 »
— 5 % — 1902 (15 mai-15 nov.).	6,178,000 »	»	6,178,000 »	38,000 »	6,140,000 »
Bons de caisse 5.75 % Saint-Gilles 1905.	1,000,000 »	»	1,000,000 »	1,000,000 »	»
Bons au porteur 5.75 % St-Gilles 1907.	300,000 »	»	300,000 »	»	300,000 »
Obligations 5.90 % Saint-Gilles	»	1,000,000 »	1,000,000 »	»	1,000,000 »
Bons communaux Saint-Gilles	79,583 30	»	79,583 30	79,583 30	»
Obligations 5 % St-Josse-ten-Noode 1881.	499,000 »	»	499,000 »	5,500 »	493,500 »
— 5 % — 1894	34,000 »	»	34,000 »	»	34,000 »
— 5 % — 1902	312,000 »	»	312,000 »	2,000 »	310,000 »
— 2 1/2 % Schaerbeek 1897	1,050,000 »	»	1,050,000 »	9,000 »	1,041,000 »
— 5 % — 1894	911,500 »	»	911,500 »	1,500 »	910,000 »
— 5 % — 1902	642,500 »	»	642,500 »	4,000 »	638,500 »
— 5 % — 1904	10,797,000 »	»	10,797,000 »	28,000 »	10,769,000 »
Bons de caisse 5.75 % — 1907	5,000,000 »	»	5,000,000 »	»	5,000,000 »
Bons au porteur 4.25 — 1908	3,900,000 »	1,100,000 »	5,000,000 »	»	5,000,000 »
— 3.90 % — 1909	»	1,800,000 »	1,800,000 »	»	1,800,000 »
Obligations 5 % Spa 1905	495,500 »	»	495,500 »	1,000 »	494,500 »
A REPORTER. fr.	979,043,173 30	93,775,800 »	1,072,818,973 30	37,048,303 30	1,035,770,670 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1909.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1908.
REPORT. . . . fr.	979,043,173 30	93,775,800 »	1,072,818,973 30	37,048,303 30	1,035,770,670 »
Obligations 3 1/2 % Spa, 1909. . . .	»	1,049,500 »	1,049,500 »	»	1,049,500 »
— 4 % Thuin.	12,500 »	»	12,500 »	»	12,500 »
— 5 % Turnhout 1899	381,500 »	»	381,500 »	4,500 »	377,000 »
— 3 % Verviers 1893	721,000 »	»	721,000 »	5,500 »	715,500 »
— 3 % Watermael-Boitsfort . . .	646,600 »	216,000 »	862,000 »	3,000 »	859,000 »
— 3 1/2 % Wemmel.	»	68,000 »	68,000 »	»	68,000 »
Bons au porteur 3.75 % Wenduyn s/Mer 1907.	200,000 »	»	200,000 »	»	200,000 »
— 4.25 % Wenduyn s/Mer 1908	200,000 »	»	200,000 »	»	200,000 »
Obligations 3.25 % Assurance ^g générales.	8,000,000 »	»	8,000,000 »	»	8,000,000 »
— 3 1/2 % — —	500,000 »	»	500,000 »	»	500,000 »
— 3 1/4 % Banque belge de chemins de fer.	2,597,000 »	»	2,597,000 »	27,500 »	2,569,500 »
— 3.20 % Crédit foncier	2,650,000 »	»	2,650,000 »	650,000 »	2,000,000 »
— 3 1/2 % — —	2,700,000 »	»	2,700,000 »	»	2,700,000 »
— 3.60 % — —	3,100,000 »	500,000 »	3,600,000 »	»	3,600,000 »
— 3.70 % — —	2,000,000 »	»	2,000,000 »	»	2,000,000 »
— 3 % Galeries Saint-Hubert. . .	201,000 »	»	201,000 »	500 »	200,500 »
— 4 % Banque sino-belge. . . .	3,000,000 »	»	3,000,000 »	»	3,000,000 »
— 3 1/4 % Société générale de Belgique	6,400,000 »	500,000 »	6,900,000 »	526,000 »	6,374,000 »
— 5 % Anvers-Gand	495,000 »	16,000 »	511,000 »	13,500 »	497,500 »
Actions privilégiées 3 % Anvers-Gand .	239,500 »	137,500 »	377,000 »	6,500 »	370,500 »
Obligations 5 % Anvers-Rotterdam . .	5,780,500 »	125,000 »	5,905,500 »	58,500 »	5,847,000 »
— 5 % Braine-Gand.	1,979,500 »	217,500 »	2,197,000 »	19,000 »	2,178,000 »
Actions privilégiées 5 % Bruxelles-Lille- Calais.	2,225,500 »	96,500 »	2,322,000 »	18,500 »	2,303,500 »
Obligations 3 3/4 % Charleroi-frontière.	553,000 »	48,500 »	601,500 »	2,500 »	599,000 »
— 4 % Chem. de fer au Brésil. . .	7,431,000 »	46,500 »	7,477,500 »	46,500 »	7,431,000 »
— 4 1/4 % Chemin de fer du Congo (2 ^e série)	1,683,500 »	»	1,683,500 »	2,500 »	1,681,000 »
— 4 % Chemin de fer du Congo	7,902,000 »	»	7,902,000 »	11,500 »	7,890,500 »
— 5 % — —	9,294,500 »	»	9,294,500 »	70,500 »	9,224,000 »
— 3 % Eecloo-Gand	566,500 »	36,000 »	602,500 »	7,500 »	595,000 »
— 3 % Est belge.	5,819,000 »	89,000 »	5,878,000 »	94,000 »	5,784,000 »
— 3 % Flandre occidentale	4,772,500 »	283,000 »	5,055,500 »	81,000 »	4,971,500 »
A REPORTER. . . . fr.	1,061,094,173 30	97,174,800 »	1,158,268,973 30	38,700,303 30	1,119,568,670 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1909.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1909.
REPORT. fr.	1,061,094,173 30	97,174,800 »	1,158,268,973 30	38,700,303 30	1,140,568,670 »
Actions à revenu fixe 5 % Flandre occidentale	1,780,800 »	593,600 »	2,374,400 »	16,100 »	2,358,300 »
Obligations 5 % Haut et Bas-Flénu. .	38,000 »	»	38,000 »	5,000 »	33,000 »
— 5 % Liège-Maestricht . .	1,299,000 »	53,500 »	1,352,500 »	12,000 »	1,340,500 »
— 5 % Liégeois-Limbourgeois.	10,440,500 »	185,000 »	10,625 500 »	90,500 »	10,535,000 »
Obligations 5 % Liégeois-Namurois. .	6,841,500 »	76,500 »	6,918,000 »	52,500 »	6,865,500 »
Actions à revenu fixe Liégeois-Namurois.	17,028,500 »	62,000 »	17,090,500 »	»	17,090,500 »
Obligations 5 % Chem. de fer de Maeseyck	648,500 »	»	648,500 »	32,000 »	616,500 »
— 5 % Malines-Terneuzen. .	1,774,500 »	»	1,774,500 »	15,500 »	1,759,000 »
— 5 % Mons-Hautmont . .	870,500 »	111,500 »	982,000 »	12,500 »	969,500 »
— 8 % —	1,380,500 »	22,500 »	1,403,000 »	14,500 »	1,388,500 »
— 5 % Namur-Liège 1 ^{re} et 2 ^{es} s.	8,333,000 »	1,000,500 »	9,333,500 »	134,000 »	9,199,500 »
— 5 % Nord belge	6,541,500 »	»	6,541,500 »	102,000 »	6,439,500 »
— 5 % Nord de la Belgique .	6,912,000 »	47,000 »	6,959,000 »	73,500 »	6,885 500 »
— 5.60 % Chemins de fer réunis.	2,994,000 »	500,000 »	3,494,000 »	51,500 »	3,442,500 »
— 5 % Sambre-et-Meuse. . .	780,500 »	»	780,500 »	13,000 »	767,500 »
— 4 % —	119,000 »	»	119,000 »	20,000 »	99,000 »
— 4 1/2 % —	782,000 »	»	782,000 »	33,000 »	749,000 »
— 4 1/2 % sud-ouest brésiliens.	1,250,000 »	500 000 »	1,750,000 »	»	1,750,000 »
— 5 % Tongres-Bilsen . . .	54,500 »	»	54,500 »	11,500 »	43,000 »
Actions privilégiées 5 % Tournai-Jurbise.	2,803,000 »	60,000 »	2,863,000 »	48,000 »	2,815,000 »
Obligations 4 % Entrepr. gén. de travaux.	1,155,500 »	»	1,155,500 »	40,000 »	1 115,500 »
— 4 % Tramways d'Anvers .	6,580,000 »	»	6,580,000 »	80,000 »	6,500,000 »
— 4 % — de Barcelone.	3,388,500 »	»	3,388 500 »	60,000 »	3,328,500 »
— 4 % — de Bologne .	964,500 »	»	964,500 »	5,500 »	959,000 »
— 5 % — bruxellois .	11,634,000 »	»	11,634,000 »	210,000 »	11,424,000 »
— 5.60 % — — .	9,888,500 »	»	9,888,500 »	125,000 »	9,263,500 »
— 4 % — — .	3,500,000 »	»	3,500,000 »	45,000 »	3,455,000 »
— 4 % — du Caire . .	1,451,000 »	1,500 000 »	2,951,000 »	27,000 »	2,924,000 »
— 4 % Chem. de fer économ. 1892 (janvier-juillet). .	1,117,000 »	»	1,117,000 »	260,000 »	857,000 »
— 4 % Chem. de fer économ. 1909 (janvier-juillet). .	»	1,000,000 »	1,000,000 »	»	1,000 000 »
— 4 % Chem. de fer économ. (juin-décembre) . . .	3 820,500 »	»	3,820,500 »	258,500 »	3,562,000 »
— 4 % Tramways électriques en Espagne	1,857,000 »	»	1,857,000 »	17,500 »	1,839,500 »
A REPORTER fr.	1,178,622,473 30	102,886,900 »	1,281,509,373 30	40,565,903 30	1,240,943,470 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1909.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1909.
REPORT fr.	1,178,622,473 30	102,886,900 »	1,281,509,373 30	40,365,903 30	1,240,913,470 »
Obligations 4 % Tramways florentins.	1,956,500 »	1,000,000 »	2,956,500 »	22 500 »	2,934,000 »
— 4 % — liégeois .	409,000 »	»	409,000 »	10,000 »	399,000 »
— 4 % — de Lille .	1,343,500 »	»	1,343,500 »	13,500 »	1,330,000 »
— 4 % Milan-Bergame-Fré- monc	1,373,500 »	»	1,373,500 »	44,500 »	1,329,000 »
— 5 % Tramways napolitains.	1,626,500 »	»	1,626,500 »	83,500 »	1,543,000 »
— 4 % — (fév.-août).	409,000 »	»	409,000 »	200,000 »	209,000 »
— 4 % — (janv.-juill.).	1,697,000 »	»	1,697,000 »	14,000 »	1,683,000 »
— 4 1/2 % — d'Odessa .	840,000 »	»	840,000 »	15,000 »	825,000 »
— 3 1/2 % — piémontais.	1,152,500 »	»	1,152,500 »	9,500 »	1,143,000 »
— 4 % — — .	666,500 »	»	666,500 »	9,000 »	657,500 »
— 4 1/2 % — provinciaux de Naples	1,000,000 »	»	1,000,000 »	14,500 »	985,500 »
— 4 % — — .	296,000 »	»	296,000 »	3,500 »	292,500 »
— 4 % Railways et électricité.	3,320,500 »	1,500,000 »	4,820,500 »	22,000 »	4,798,500 »
— 4 % Tramways de Reims .	1,221,000 »	»	1,221,000 »	32,500 »	1,188,500 »
— privilégiées 4 % Tramways de Rostoff sur le Don .	»	1,500,000 »	1,500,000 »	»	1,500,000 »
— 4 % Tramways de Tasch- kent	»	1,000,000 »	1,000,000 »	»	1,000,000 »
— 4 % Tramways de Turin .	1,524,000 »	»	1,524,000 »	31,500 »	1,492,500 »
— 5 % — — .	109,000 »	»	109,000 »	6,500 »	102,500 »
— 4 % Chemins de fer secon- daires (janvier-juillet) .	2,551,000 »	»	2,551,000 »	167,500 »	2,383 500 »
— 4 % — (mars-septembre).	2,000,000 »	»	2,000,000 »	36,000 »	1,964,000 »
— 5 % Tramways de Varsovie.	318,000 »	»	318,000 »	30,500 »	287,500 »
— 4 % — verviétois .	816,000 »	»	816,000 »	18,000 »	798,000 »
— 4 1/2 % Angleur	547,000 »	»	547,000 »	26,500 »	520,500 »
— 4 % —	1,043,000 »	»	1,043,000 »	41,000 »	1,002,000 »
— 4 % Cockerill	1,952,000 »	»	1,952,000 »	37,000 »	1,915,000 »
— 4 % Marcinelle-Couillet .	2,000,000 »	»	2,000,000 »	»	2,000,000 »
— 5 % Providence	107,500 »	»	107,500 »	2,000 »	105,500 »
— 4 % —	333,000 »	»	333,000 »	4,500 »	328,500 »
— 5 % Charbonnages belges.	1,130,000 »	»	1,130,000 »	10,000 »	1,120,000 »
— 4 1/2 % Charbges du Poirier.	338,500 »	»	338,500 »	31,500 »	307,000 »
— 5 % Produits au Flénu . .	51,000 »	»	51,000 »	11,000 »	40,000 »
A REPORTER. . . . fr.	1,210,753,973 30	107,886,900 »	1,318,640,873 30	41,513,403 30	1,277,127,470 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE ou 1 ^{er} janvier 1909.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE ou 31 décembre 1909.
RESORT . . . fr.	4,210,753,973 30	107,886,900 »	4,318,640,873 30	44,513,403 30	4,277,427,470 »
Obligations 3 1/2 % Produits au Flénu.	1,050,000 »	»	1,050,000 »	75,000 »	975,000 »
— 4 % Vieille-Montagne . .	5,418,500 »	»	5,418,500 »	312,500 »	5,106,000 »
— 5 1/2 % Val-Saint-Lambert.	2,000,000 »	»	2,000,000 »	100,000 »	1,900,000 »
— 4 % Glaces nationales belges.	395,000 »	»	395,000 »	28,500 »	366,500 »
— 4 % Gaz de Saint-Josse-ten- Noodle	949,000 »	»	949,000 »	35,000 »	914,000 »
— 4 % Société anonyme de Merbes-le-Château. . .	442,000 »	»	442,000 »	10 000 »	432,000 »
— 3 % Quenast 1 ^{re} et 3 ^{me} séries.	190,000 »	»	190,000 »	30,500 »	159,500 »
— 5 % — 2 ^{me} série . .	8,500 »	»	8,500 »	3,000 »	5,500 »
— 4 % Pap de Saventhem (février-août)	400,000 »	»	400,000 »	50,000 »	350,000 »
— 4 % Pap de Saventhem (31 mars-30 septembre) .	175,000 »	»	175,000 »	25,000 »	150,000 »
— 4 75 % Pap. de Saventhem.	275,000 »	»	275,000 »	275 000 »	»
— 4 % Union des Papeteries.	565 500 »	»	565,500 »	14,500 »	551,000 »
— 4 % Vedrin (1 ^{re} série) . .	155,000 »	»	155,000 »	46,500 »	108,500 »
— 4 % — (2 ^e série) . .	»	100,000 »	100,000 »	»	100,000 »
— 5 1/2 % Entrepôts libres d'Anvers (15 mai-15 nov.)	611,000 »	»	611,000 »	23,000 »	588,000 »
— 5 1/2 % Magasins généraux et Entrepôts libres d'An- vers (janvier-juillet) . .	1,012,000 »	»	1 012 000 »	28,000 »	984,000 »
— 4 % Ateliers de construction H. Bollinckx.	560,000 »	»	560,000 »	»	560,000 »
— 3 1/2 % Compagnie des Wagons-Lits	1,263,500 »	»	1,263,500 »	50,000 »	1 213,500 »
— 4 % Eclairage et Chauffage par le gaz (mai-nov) . .	1,143,000 »	»	1,143,000 »	65,500 »	1,077,500 »
— 4 % — (mars-septembre).	»	4,000,000 »	4,000,000 »	»	4,000,000 »
— 4 % Exploitation intercom- munale de l'industrie du gaz et de l'électricité . .	»	1,000,000 »	1,000,000 »	»	1,000,000 »
— 4 1/2 % Eclairage électrique de Saint-Petersbourg. .	»	1,500,000 »	1,500,000 »	»	1,500,000 »
— 4 % Entreprises électriques	2,964,500 »	»	2,964,500 »	56,500 »	2,908,000 »
— 4 1/2 % Electricité du bas- sin de Charleroi	600,000 »	»	600,000 »	7,500 »	592,500 »
— 4 % Compagnie électrique anversoise	»	2,500,000 »	2,500,000 »	»	2,500,000 »
— 4 % Compagnie générale des conduites d'eau . .	500,000 »	»	500,000 »	3,500 »	496,500 »
A REPORTER. . . . fr.	4,231,431,473 30	416,986,900 »	4,348,418,373 30	42,752,903 30	4,305,665,470 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1909.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1909.
REPORT. . . fr.	1,234,431,473 30	116,986,900 »	1,348,418,373 30	42,752 903 30	1,308,668,470 »
Obligations 4 % Compagnie des eaux d'Utrecht	400,000 »	»	400,000 »	9,000 »	391,000 »
— 4 % Société financière de transports et d'entreprises industrielles.	3,260,500 »	»	3,260,500 »	54,500 »	3,206,000 »
— 4 % Usine de désargenta- tion	»	2,500,000 »	2,500 000 »	»	2,500 000 »
Cautionnements des comptoirs agri- coles, etc.	470,925 »	181,414 »	652,339 »	67,000 »	585,339 »
Dépôts de garantie (accidents du travail).	15,000 »	»	15,000 »	»	15,000 »
Créances hypothécaires.	16,965,217 84	8,949,500 »	25,914,717 84	1,986,755 15	23,927,962 69
Prêts consentis aux sociétés ayant pour objet la construction ou l'achat d'habitations ouvrières	72,370,524 12	6,006,406 63	78,376,930 75	428,644 29	77,948,286 46
Prêts agricoles.	12 099.650 23	2,353,570 »	14,453,220 23	1,692,199 96	12,761 020 27
Annuités souscrites par les provinces et les communes	307,023 79	»	307,023 79	120,276 42	186,747 37
Annuités dues par divers	9,037,855 06	»	9,037,855 06	1,556,183 45	7,481,671 61
TOTAUX . . . fr.	1,346,358,169 34	136,977,790 63	1,483,335,959 97	48,667,462 57	1,434,668,497 40

**DÉCLARATION de la Commission de surveillance sur le Rapport annuel
de M. le Ministre des Finances.**

La Commission de surveillance instituée près la Caisse d'amortissement et la Caisse des dépôts et consignations déclare qu'il résulte de sa vérification, à la date du 31 décembre 1909, que le portefeuille de ces deux institutions se composait, ainsi que cela se trouve constaté dans le rapport de M. le Ministre des Finances, des titres et valeurs ci-après :

	TITRES ET VALEURS		TOTAL
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du Gouverneur de cet établissement.	
A.			
Caisse des dépôts et consignations :			
Titres 2 1/2 % belge.	6,165,083 87	60,000 »	6,225,083 87
— 3 % — (1 ^{re} série)	18,967,075 »	2,002,200 »	20,969,275 »
— 3 % — (2 ^e série)	59,603,395 72	2,100,220 »	61,703,615 72
— 5 % — (5 ^e série)	9,000,000 »	833,700 »	9,833,700 »
Bons du Trésor belge 4 %	»	5,500 »	5,500 »
Obligations 4 1/2 % Caisse d'annuités	»	2,915 »	2,915 »
— 4 % —	»	280 »	280 »
Actions privilégiées de la Grande Compagnie du Luxembourg.	»	9,500 »	9,500 »
	93,735,554 59	5,014,315 »	98,749,869 59
B.			
Caisse de milice. — Levée de 1871 :			
Livret de la Caisse d'épargne	4,597 79	»	4,597 79
C.			
Caisse de milice. — Levée de 1872 :			
Livret de la Caisse d'épargne	95	»	17,816 95
D.			
Caisse de milice. — Levée de 1873 :			
Livret de la Caisse d'épargne	16,256 57	»	16,256 57
E.			
Caisse de milice. — Levée de 1874 :			
Livret de la Caisse d'épargne	61,554 80	»	61,554 80

F.	TITRES ET VALEURS		
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du gouvernement de cet établissement.	TOTAL.
Caisse générale d'épargne et de retraite :			
Obligations 2 $\frac{1}{2}$ % belge	16,100,000 »	1,444,700 »	17,544,700 »
— 5 % — (1 ^e série).	114,000,000 »	2,089,900 »	116,089,900 »
— 5 % — (2 ^e série).	541,000,000 »	2,345,650 »	543,345,650 »
— 5 % — (3 ^e série).	100,000,000 »	1,333,300 »	101,333,300 »
— 4 $\frac{1}{2}$ % Caisse d'annuités	»	129,200 »	129,200 »
— 4 % — —	»	361,600 »	361,600 »
— 5 % — —	»	20,083,800 »	20,083,800 »
— 2 $\frac{1}{2}$ % — —	»	3,505,000 »	3,505,000 »
— 4 $\frac{1}{2}$ % Crédit communal	13,901,300 »	1,883,400 »	15,784,700 »
— 5 % — —	76,000,000 »	742,800 »	76,742,800 »
— 5 % — — 1861	»	188,900 »	188,900 »
— 5 % — — 1909 (remboursables en 35 ans)	»	2,416,000 »	2,416,000 »
— 5 % Vicinaux (janvier-juillet).	»	1,002,400 »	1,002,400 »
— 5 % — (mai-novembre)	»	22,392,000 »	22,392,000 »
— 2 $\frac{1}{2}$ % —	»	3,985,680 »	3,985,680 »
— 3.60 % Province d'Anvers 1901	»	852,000 »	852,000 »
— 5 % — — 1891	»	454,000 »	454,000 »
— 2 $\frac{1}{2}$ % — — 1896	»	1,884,500 »	1,884,500 »
— 2 $\frac{1}{2}$ % Brabant	»	7,393,000 »	7,393,000 »
— 2 $\frac{1}{2}$ % Flandre orientale	»	1,881,500 »	1,881,500 »
Bons au porteur 4.25 % —	»	1,000,000 »	1,000,000 »
Obligations 4 $\frac{1}{2}$ % Province de Hainaut	»	50,500 »	50,500 »
— 5 $\frac{1}{2}$ % — —	»	2,350,000 »	2,350,000 »
— 2 $\frac{1}{2}$ % — de Liège 1894	»	769,500 »	769,500 »
— 5 % — de Namur 1886.	»	29,500 »	29,500 »
— 3.60 % — — 1902.	»	447,000 »	447,000 »
— 5 % Alost 1891	»	791,500 »	791,500 »
Bons au porteur 3.75 % Andenne	»	210,000 »	210,000 »
Obligations 5 % Anderlecht 1904	»	979,500 »	979,500 »
— 5 $\frac{1}{2}$ % — — 1907	»	989,500 »	989,500 »
— 5 $\frac{1}{2}$ % — — 1909	»	737,000 »	737,000 »
Bons au porteur 3.75 % Auvclais	»	210,000 »	210,000 »
— 3.75 % Berchem 1907	»	500,000 »	500,000 »
— 4.25 % Berchem 1908	»	500,000 »	500,000 »
A REPORTER. . . . fr	861,001,300 »	85,933,330 »	946,934,630 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du GOUVERNEMENT de cet établissement.	
REPORT . . . fr.	861,001,300 »	85,933,330 »	946 934,630 »
Obligations 2 1/2 % Binche 1894.	»	620,500 »	620,500 »
— 3 % Blankenberghe 1885	»	107,000 »	107,000 »
— 3 % — 1895	»	30,500 »	30,500 »
— 3 % Borgerhout 1904	»	973,500 »	973,500 »
— 2 1/2 % Bruges 1896.	»	10,425,500 »	10,425,500 »
— 3 % Charleroi 1880	»	119,000 »	119,000 »
— 3 % — 1905	»	1,462,500 »	1,462,500 »
— 2 1/2 % Courtrai 1897	»	917,000 »	917,000 »
— 3 % Dinant 1902	»	961,000 »	961,000 »
— 3 % Dison 1882	»	257,500 »	257,500 »
— 2 1/2 % Etterbeek 1896.	»	1,547,000 »	1,547,000 »
— 3 % — 1902.	»	1,249,000 »	1,249,000 »
— 3 % Forest 1898.	»	405,300 »	405,300 »
— 3 % — 1905.	»	1,025,000 »	1,025,000 »
— 3 % Gand 1902	»	10,125,000 »	10 125,000 »
Bons de caisse 3.60 % Herstal 1908.	»	50,000 »	50,000 »
Obligations 3 % Ixelles 1880	»	239,000 »	239,000 »
— 3 % — 1894.	»	1,119,000 »	1,119,000 »
— 2 1/2 % — 1895.	»	1,635,000 »	1,635,000 »
— 3 % — 1897.	»	990,000 »	990,000 »
— 3 % — 1902.	»	588,500 »	588, 500 »
— 3 % Laeken 1885	»	45 500 »	45,500 »
— 3 % — 1894	»	833,500 »	833,500 »
— 3 % — 1902	»	4,020,000 »	4,020,000 »
— 3 % — 1905	»	1,485,500 »	1,485,500 »
— 2 1/2 % Ville de Liège 1855	»	121,840 »	121,840 »
— 3 % — 1860	»	23,900 »	23,900 »
— 3 % Lodelinsart 1895	»	229,500 »	229,500 »
— 3 % Lokeren 1891	»	356,500 »	356,500 »
— 3 % Malines 1885	»	84,500 »	84,500 »
Bons de caisse 3 1/2 % Menin	»	70,000 »	70,000 »
Bons au porteur 4.25 % Merxem 1909	»	100,000 »	100,000 »
Obligations 3 % Middelkerke 1898.	»	851,000 »	851,000 »
A REPORTER. . . fr.	861,001,300 »	129,001,870 »	990,003,170 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du gouvernement de cet établissement.	
REPORT. . . . fr.	861,001,300 »	129,001,870 »	990,003,170 »
Obligations 3 % Ville de Namur 1887	»	126,500 »	126 500 »
— 2 1/2 % — 1894	»	341,000 »	341,000 »
— 5 % — 1898	»	579,500 »	579,500 »
— 5 % — 1905	»	392,000 »	392,000 »
— 5 % — 1907	»	3,791,000 »	3,791,000 »
— 2 1/2 % Roulers 1895	»	1,346,000 »	1,346,000 »
— 5 % Saint-Gilles 1882	»	178,500 »	178,500 »
— 5 % — 1895	»	315,000 »	315,000 »
— 5 % — 1894	»	665,500 »	665,500 »
— 5 % — 1895	»	186,000 »	186,000 »
— 5 % — 1897	»	1,317,000 »	1,317,000 »
— 5 % — 1902 (avril-octobre)	»	2,068,000 »	2,068,000 »
— 5 % — 1902 (mars-septembre)	»	531,000 »	531,000 »
— 5 % — 1902 (15 mai-15 novembre)	»	6,140,000 »	6,140,000 »
Bons au porteur 5 75 % Saint-Gilles 1907	»	300,000 »	300,000 »
Obligations 5 00 % — 1909	»	1,000,000 »	1,000,000 »
— 5 % Saint-Josse-ten-Noode 1881	»	493,500 »	493,500 »
— 5 % — 1894	»	34,000 »	34,000 »
— 5 % — 1902	»	310,000 »	310,000 »
— 2 1/2 % Schaerbeek 1897	»	1,041,000 »	1,041,000 »
— 5 % — 1894	»	910,000 »	910,000 »
— 5 % — 1902	»	638,500 »	638,500 »
— 5 % — 1904	»	10,769,000 »	10,769,000 »
Bons de caisse 3.75 % — 1907	»	5,000,000 »	5,000,000 »
Bons au porteur 4.25 % — 1908	»	5,000,000 »	5,000,000 »
— 5.00 % — 1909	»	1,800,000 »	1,800,000 »
Obligations 5 % Spa 1905	»	494,500 »	494,500 »
— 5 1/2 % Spa 1909	»	1,049,500 »	1,049,500 »
— 4 % Thuin	»	12,500 »	12,500 »
— 5 % Turnhout 1899	»	377,000 »	377,000 »
— 5 % Verviers 1895	»	715,500 »	715,500 »
— 5 % Watermael-Boitsfort	»	889,000 »	889,000 »
— 5 1/2 % Wemmel	»	68,000 »	68,000 »
A REPORTER fr.	861,001,300 »	177,850,870 »	1,038,852,170 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du gouvernement de cet établissement.	
REPORT. fr.	861,001,300 »	177,850,870 »	1,038,852,170 »
Bons au porteur 3.75 % Wenduyn-sur-Mer.	»	200,000 »	200,000 »
— 4.25 % —	»	200,000 »	200,000 »
Obligations 3.25 % Assurances générales.	»	8,000,000 »	8,000,000 »
— 5 1/2 % — —	»	500,000 »	500,000 »
— 5 1/2 % Banque belge de chemins de fer	»	2,569,500 »	2,569,500 »
— 3.20 % Crédit foncier	»	2,000,000 »	2,000,000 »
— 5 1/2 % —	»	2,700,000 »	2,700,000 »
— 5.60 % —	»	3,600,000 »	3,600,000 »
— 3.70 % —	»	2,000,000 »	2,000,000 »
— 3 % Galeries Saint-Hubert	»	200,500 »	200,500 »
— 4 % Banque sino-belge.	»	3,000,000 »	3,000,000 »
— 5 1/2 % Société générale de Belgique.	»	6,374,000 »	6,374,000 »
— 3 % Anvers-Gand	»	497,500 »	497,500 »
Actions privilégiées 3 % Anvers-Gand	»	370,500 »	370,500 »
Obligations 3 % Anvers-Rotterdam.	»	5,847,000 »	5,847,000 »
— 3 % Braine-le-Comte à Gand	»	2,178,000 »	2,178,000 »
Actions privilégiées 3 % Bruxelles-Lille-Calais	»	2,303,500 »	2,303,500 »
Obligations 3 1/2 % Charleroi-frontière	»	599,000 »	599,000 »
— 4 % Chemins de fer au Brésil	»	7,431,000 »	7,431,000 »
— 4 1/2 % Chemin de fer du Congo (2 ^e série).	»	1,681,000 »	1,681,000 »
— 4 % — —	»	7,890,500 »	7,890,500 »
— 5 % — —	»	9,224,000 »	9,224,000 »
— 5 % Eecloo-Gand.	»	595,000 »	595,000 »
— 5 % Est belge.	»	5,784,000 »	5,784,000 »
— 3 % Flandre occidentale	»	4,971,500 »	4,971,500 »
Actions à revenu fixe 3 % Flandre occidentale	»	2,358,300 »	2,358,300 »
Obligations 5 % Haut et Bas-Flénu	»	33,000 »	33,000 »
— 3 % Liège-Maestricht	»	1,340,500 »	1,340,500 »
— 5 % Liégeois-Limbourgeois	»	10,535,000 »	10,535,000 »
— 5 % Liégeois-Namurois.	»	6,865,500 »	6,865,500 »
Actions à revenu fixe Liégeois-Namurois	»	17,090,500 »	17,090,500 »
Obligations 3 % Chemin de fer de Maeseyck.	»	616,500 »	616,500 »
— 3 % Malines-Terneuzen	»	1,759,000 »	1,759,000 »
A REPORTER. fr	861,001,300 »	299,165,670 »	1,160,166,970 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du Gouvernement de cet établissement.	
REPORT. fr.	861,001,300 »	299,165,670 »	1,160,166,970 »
Obligations 3 % Mons-Hautmont	»	969,500 »	969,500 »
— 8 % —	»	1,388,500 »	1,388,500 »
— 3 % Namur-Liège (1 ^{re} et 2 ^{me} séries)	»	9,199,500 »	9,199,500 »
— 5 % Nord belge	»	6,439,500 »	6,439,500 »
— 3 % Nord de la Belgique	»	6,885,500 »	6,885,500 »
— 3.60 % Chemins de fer réunis	»	3,442,500 »	3,442,500 »
— 3 % Sambre-et-Meuse	»	767,500 »	767,500 »
— 4 % — —	»	99,000 »	99,000 »
— 4 1/2 % — —	»	749,000 »	749,000 »
— 4 1/2 % sud-ouest brésiliens	»	1,750,000 »	1,750,000 »
— 3 % Tongres-Bilsen	»	43,000 »	43,000 »
Actions privilégiées 3 % Tournai-Jurbise	»	2,815,000 »	2,815,000 »
Obligations 4 % Entreprise générale de travaux	»	1,115,500 »	1,115,500 »
— 4 % Tramways d'Anvers	»	6,500,000 »	6,500,000 »
— 4 % — de Barcelone	»	3,328,500 »	3,328,500 »
— 4 % — de Bologne	»	959,000 »	959,000 »
— 3 % — bruxellois	»	11,424,000 »	11,424,000 »
— 3.60 % — —	»	9,263,500 »	9,263,500 »
— 4 % — —	»	3,455,000 »	3,455,000 »
— 4 % — du Caire	»	2,924,000 »	2,924,000 »
— 4 % Chemins de fer économiques 1892 (janv.-juil.)	»	857,000 »	857,000 »
— 4 % — — 1909 (janv.-juil.)	»	1,000,000 »	1,000,000 »
— 4 % — — (juin-déc.)	»	3,562,000 »	3,562,000 »
— 4 % Tramways électriques en Espagne	»	1,839,500 »	1,839,500 »
— 4 % — florentins	»	2,934,000 »	2,934,000 »
— 4 % — liégeois	»	399,000 »	399,000 »
— 4 % — de Lille	»	1,330,000 »	1,330,000 »
— 4 % Milan-Bergame-Crémone	»	1,329,000 »	1,329,000 »
— 5 % Tramways napolitains	»	1,543,000 »	1,543,000 »
— 4 % — — (février-août)	»	209,000 »	209,000 »
— 4 % — — (janvier-juillet)	»	1,683,000 »	1,683,000 »
— 4 1/2 % — d'Odessa	»	825,000 »	825,000 »
— 3 1/2 % — piémontais	»	1,143,000 »	1,143,000 »
A REPORTER. fr	861,001,300 »	391,337,170 »	1,252,338,470 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du gouvernement de cet établissement.	
REPORT. fr.	861,001,300 »	391,337,170 »	1,252,338,470 »
Obligations 4 % Tramways piémontais	»	637,500 »	637 500 »
— 4 1/2 % — provinciaux de Naples	»	985 500 »	985,500 »
— 4 % — —	»	292,500 »	292,500 »
— 4 % — de Reims	»	1,188,500 »	1,188,500 »
— 4 % Railways et Électricité	»	4,798,500 »	4,798,500 »
— 4 % Tramways de Rostoff sur le Don	»	1 500,000 »	1,500,000 »
— 4 % — de Tashkent	»	1,000,000 »	1,000,000 »
— 4 % — de Turin	»	1,492,500 »	1,492 500 »
— 5 % — —	»	102,500 »	102,500 »
— 4 % Chemins de fer secondaires (janvier-juillet)	»	2,383,500 »	2,383,500 »
— 4 % — — (mars-sept.).	»	1,964,000 »	1,964 000 »
— 5 % Tramways de Varsovie	»	287,500 »	287,500 »
— 4 % — verviétois	»	798,000 »	798,000 »
— 4 1/2 % Angleur	»	520 500 »	520,500 »
— 4 % —	»	1,002,000 »	1,002,000 »
— 4 % J. Cockerill	»	1 915,000 »	1,915 000 »
— 4 % Marcinelle-Couillet (Gies)	»	2 000,000 »	2,000,000 »
— 5 % Providence	»	105,500 »	105 500 »
— 4 % —	»	328 500 »	328,500 »
— 5 % Charbonnages belges	»	1,120,000 »	1,120,000 »
— 4 1/2 % — du Poirier	»	307,000 »	307,000 »
— 5 % Produits au Flénu	»	40,000 »	40,000 »
— 3 1/2 % —	»	975,000 »	975,000 »
— 4 % Vieille-Montagne	»	5,106,000 »	5,106,000 »
— 3 1/2 % Cristalleries du Val-Saint-Lambert	»	1,900,000 »	1,900,000 »
— 4 % Glaces nationales belges	»	366,500 »	366,500 »
— 4 % Gaz de Saint-Josse-ten-Noode	»	914,000 »	914,000 »
— 4 % Merbes-le-Château	»	432,000 »	432,000 »
— 5 % Quenast (1 ^{re} et 3 ^e séries).	»	159,500 »	159,500 »
— 5 % — (2 ^e série)	»	5,500 »	5,500 »
— 4 % Papeteries de Saventhem (février-août)	»	350,000 »	350 000 »
— 4 % — — (31 mars-30 sept.).	»	150,000 »	150,000 »
— 4 % Union des Papeteries	»	551,000 »	551,000 »
A REPORTER fr.	861,001,300 »	427,035,670 »	1,288,036,970 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du GOUVERNEUR de cet établissement.	
REPORT fr.	861,001 300 »	427,035 670 »	1,288,036,970 »
Obligations 4 0/0 Vedrin (1 ^{re} série)	»	108,500 »	108,500 »
— 4 0/0 — (2 ^e série)	»	100,000 »	100,000 »
— 5 1/2 0/0 Entrepôts libres d'Anvers (15 mai-15 nov.)	»	588,000 »	588,000 »
— 5 1/2 0/0 Magasins généraux et Entrepôts libres d'Anvers (janvier-juillet)	»	984,000 »	984,000 »
— 4 0/0 Ateliers H. Bollinckx	»	560,000 »	560,000 »
— 5 1/2 0/0 Compagnie des Wagons-Lits	»	1,213,500 »	1,213,500 »
— 4 0/0 Eclairage et Chauffage par le gaz (mai-novembre)	»	1,077,500 »	1,077,500 »
— 4 0/0 — (mars-septembre)	»	4,000,000 »	4,000,000 »
— 4 0/0 Société centrale pour l'exploitation intercommunale de l'industrie du gaz et de l'électricité	»	1,000,000 »	1,000,000 »
— 4 0/0 Eclairage électrique de Saint-Petersbourg	»	1,500,000 »	1,500,000 »
— 4 0/0 Société générale belge d'entreprises électriques	»	2,908,000 »	2,908,000 »
— 4 1/2 0/0 Electricité du bassin de Charleroi	»	592,500 »	592,500 »
— 4 0/0 Compagnie électrique anversoise	»	2,500,000 »	2,500,000 »
— 4 0/0 Compagnie générale des conduites d'eau	»	496,500 »	496,500 »
— 4 0/0 Compagnie des eaux d'Utrecht	»	391,000 »	391,000 »
— 4 0/0 Société financière de transports et d'entreprises industrielles	»	3,206,000 »	3,206,000 »
— 4 0/0 Usine de désargement	»	2,500 000 »	2,500,000 »
Cautionnements des comptoirs agricoles, etc.	»	585,339 »	585,339 »
Dépôts de garantie (accidents du travail)	»	15 000 »	15,000 »
	861,001,300 »	451,361,509 »	1,312,362,809 »

G

Fonds de prévision monétaire :

Titres 5 0/0 belge (1 ^{re} série)	1,129,100 »	1,340,600 »	2,469,700 »
— 3 0/0 — (2 ^e série)	3,442,000 »	400,300 »	3,842,300 »
— 3 0/0 — (5 ^e série)	1,490,200 »	652,800 »	1,843,000 »
	5,761,300 »	2,393,700 »	8,155,000 »

H

Caisse d'amortissement :

Titres 5 0/0 belge (1 ^{re} série)	»	997,600 »	997,600 »
— 5 0/0 — (2 ^e série)	»	2,381,700 »	2,381,700 »
— 5 0/0 — (3 ^e série)	»	307,500 »	307,500 »
	»	3,686,800 »	3,686,800 »

Elle déclare en outre que les vérifications auxquelles elle a procédé trimestriellement ont permis d'établir, chaque fois, la conformité du portefeuille avec les états de situation de ces institutions.

La Commission a arrêté, de concert avec le délégué de M. le Ministre des Finances, le 31 décembre 1909, en conformité de l'article 43 de l'arrêté royal du 2 novembre 1848, les écritures du Journal et du Grand-Livre de l'année 1908, ainsi que le Journal de l'année 1909, en ce qui concerne les opérations de la Trésorerie et de la Dette publique.

Bruxelles, le 7 avril 1910.

(Signé) BOURGEOIS.

Baron DE MOREAU.

DE SADELEER.

DUPRET.

MESENS.

